

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.
Date de convocation : 09/10/2017.

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, PELLETIER, SOBCZAK, PODEVIN et Mme ROUSSET, PEYRON, PLOS.

M. REYNARD Julien a donné procuration à M. GUILLAUME Gérard,
Mme RAYNAUD Amandine a donné procuration à Mme PEYRON Florence,

Absentes : Mmes TENNEREL Patricia et CASSAGNE Christelle

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Michelle

Approbation à l'unanimité des membres présents du 08 septembre 2017.

1-: **D.I.C.R.I.M.** :

Présentation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs par M. Sylvain LAMARTINE.

Document de synthèse mettant en avant les cinq risques majeurs naturels de la Commune : sismique, inondation, feu de forêt, mouvement de terrain et intempéries. Chaque risque est détaillé et une fiche de bons réflexes est jointe.

Ce document sera diffusé sur le site internet de la commune : <http://www.montmorin.fr>, sur le bulletin municipal et consultable en Mairie. Le Conseil Municipal valide ce D.I.C.R.I.M. à l'unanimité.

2- **Billom Communauté : modification des statuts** :

M. le Maire présente les nouveaux statuts de Billom Communauté suite à la fusion au 1^{er} janvier 2017 des Communautés de Communes Billom– St Dier – Vallée du Jauron et de Mur-es-Allier. Conformément à l'article L5211-17 du CGCT, les communes membres doivent valider ces modifications. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité ces statuts.

3- **SIEG du Puy-de-Dôme – enfouissement des réseaux télécoms à « Oriol »** :

M. le Maire a obtenu les renseignements complémentaires sur ce projet et sur le devis estimatif proposé. Une participation financière de la Commune à hauteur de 7 400 € H.T. Ces travaux seront réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2018. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention tripartite avec le SIEG Puy-de-Dôme et Orange à l'unanimité.

4- **Fauchage d'automne 2017 – devis SCR 2 TP** :

M. le Maire a demandé un nouveau devis auprès de SCR 2 TP pour le fauchage d'automne. Le prix horaire proposé est de 48 € H.T. Le Conseil Municipal le valide à l'unanimité.

5- **Cession de terrains** :

Suite à l'enquête publique réalisée fin 2016, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à finaliser les ventes de terrains communaux situés : « Les Côtes », « Le Pereyret » et « Le Perrier ».

6- **Travaux de mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux** :

M. le Maire soumet à l'assemblée les plans établis par l'architecte pour l'accessibilité de la Mairie, et la mise en accessibilité de la cuisine de la salle polyvalente. La consultation des entreprises est en cours : travaux prévus de janvier à mars 2018.

7- **Motion de l'AMRF – Loi en faveur des communes et de la ruralité** :

Le Conseil, Municipal conscient des difficultés rencontrées par les Communes rurales, adopte à l'unanimité la motion proposée par l'AMRF : proposition de loi en faveur des Communes et de la ruralité.

8- **Questions diverses** :

Voirie : des travaux d'entretien de chemins communaux seront réalisés par l'entreprise COLAS, ils débuteront lundi 16 octobre.

Carrefour de l'école : afin de sécuriser les abords de l'école, des travaux seront réalisés par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au cours des vacances scolaires de Toussaint.

Service technique : Le Conseil Municipal mène une réflexion sur la réorganisation de ce service pour le printemps 2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 30.